

FICHE TECHNIQUE

Sel raffiné alimentaire

GRP.MKTC.FTIAA-113-V06.R00 1/2

SEL RAFFINE FIN SECHE NITRITE 0,6%

(pour la fabrication de produits de charcuterie et salaison)

Les saumures saturées en chlorure de sodium obtenues in situ par dissolution de sel gemme naturel sont évaporées à haute température. Divers procédés de traitement permettent ensuite d'obtenir des sels fins ou gros de pureté très élevée et de caractéristiques physiques très précises, correspondant aux exigences des utilisateurs.

1		***	Méthodes de référence		
	Unité	Valeurs garanties	Norme AFNOR	Norme ISO	
Na Cl (sur sel sec)	%	≥ 99,2	NFT 20-057	ISO 6227	
Perte de masse (à 110° C)	%	≤ 0,2	NFT 20-401	ISO 2483	
	Unité	Valeurs types	Méthodes de référence		
	Unite	issues de nos analyses	Norme AFNOR	Norme ISO	
Granularité		Cristaux essentiellement compris entre 160 et 800 µm	NFX 11-507	ISO 2591	
Insolubles aqueux	%	Traces		ISO 2479	
Masse volumique (sel non tassé)	kg/l	1,2	Méthode interne		
Sulfate (sur sel sec)	%	0,06	NFT 20-405	ISO 2480	
	Unité	77.1	Méthodes de référence		
	Unite	Valeurs nutritionnelles types	Norme AFNOR	Norme ISO	
Calcium(sur sel sec)	%	0,025	NFT 20-406	ISO 2482	
Magnésium (sur sel sec)	%	0,003	NFT 20-406	ISO 2482	
Sodium (sur sel sec)	%	39			
Protéines - Glucides - Lipides - Fibres		0			

TRAITEMENT

- Ferronitrile de sodium (agent anti-agglomérant E535)
 20 mg/kg maximum exprimé en équivalent K4Fe[CN]6
- Nitrite de Sodium (E250) : 0,6 % (+/- 0,06) en NaNO2

CONTAMINANTS METALLIQUES

Pour le sel, les teneurs maximales en métaux lourds sont définies par le décret du 24 avril 2007 relatif aux sels alimentaires, le règlement CE n° 1881/2006 et ses modifications ainsi que par la Norme Codex Stan 150-85 sur le sel de qualité alimentaire. Elles concernent les éléments ci-après :

Contaminants	Teneurs maximales
Arsenic (As)	< 0,50 mg/kg
Cuivre (Cu)	< 2,00 mg/kg
Plomb (Pb)	< 1,00 mg/kg
Cadmium (Cd)	< 0,50 mg/kg
Mercure (Hg)	< 0,10 mg/kg

Absence d'OGM

Nous certifions qu'à ce jour, nos procédés de fabrication excluent toute utilisation de produits susceptibles d'apporter des Organismes Génétiquement Modifiés. De même, aucun des additifs que nous utilisons pour nos produits ne contient d'OGM.

Absence d'Allergène

Nos procédés de fabrication excluent toute utilisation dans nos sels de substances et produits provoquant des allergies ou intolérances, suivant l'annexe II du règlement UE n° 1169 / 2011.

De même, aucun des additifs que nous utilisons pour nos produits ne contient d'allergènes.

Absence d'Ionisation

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que, de par leur procédé de fabrication et leur origine, aucun de nos sels alimentaires n'est ionisé au cours de sa fabrication ni ne contient d'ingrédients ionisés.

TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES DE REFERENCE

- Décret ministériel du 24 avril 2007 relatif aux sels destinés à l'alimentation humaine (France uniquement).
- Norme STAN 150-1985 du Codex Alimentarius pour le sel de qualité alimentaire.
- Règlement (CE) 1333/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16/12/2008 sur les additifs alimentaires.
- Règlement (UE) 231/2012 du 09/03/2012 établissant les spécifications des additifs alimentaires énumérés aux annexes II et III du règlement (CE) 1333/2008
- Règlement européen (CE) 1881/2006 du 19/12/2006 et ses modifications fixant les teneurs maximales de certains contaminants dans les denrées alimentaires

SVP Négoce, ZAC du Clos Neuf, 16 rue Denis Papin, 14840 DEMOUVILLE
Tél : 02 31 26 16 64
E-mail : contact@svpnegoce.com

NÉGOCE RCS de Caen: 822 624 805 TVA intracommunautaire: FR 39 822 624 805

N° de SIRET: 822 624 805 00039 Code APE: 4690Z



INDICATIONS POUR LA LISTE D'INGREDIENTS

Sel - Conservateur : Nitrite de Sodium (ou E250) ou : Sel nitrité (uniquement si le produit est destiné au marché français).

CONTAMINATION MICROBIENNE

En ce qui concerne la microbiologie, la réglementation actuelle sur les denrées alimentaires ne soumet le sel à aucune disposition particulière. Toutefois, nous avons mis en place depuis plusieurs années un plan de surveillance sur l'ensemble de nos unités de fabrication et de conditionnement afin de :

- vérifier qu'une source de contamination pouvant affecter nos produits n'a pas pu se développer en marge des mesures d'hygiène et de maîtrise de la salubrité qui sont appliquées dans nos ateliers;
- caractériser le statut microbien de nos sels.

Le tableau ci-contre présente les résultats habituellement obtenus sur nos sels raffinés :

Germes	Résultats / 1g		
Anaérobies sulfitoréducteurs	< 10		
Levures	< 10		
Moisissures	< 20		
Staphylocoques à coagulase positive	< 1		
Coliformes thermotolérants	< 1		
Colifomes à 30°C	< 1		
Flore aérobie mésophile	<100		
Spore flore aérobie mésophile	<50		
Entérocoques intestinaux	< 1		
Salmonelles	Absence		
Listéria	Absence		

	C	OND	ITIC	NNC	IEM	ENT
--	---	-----	------	-----	-----	-----

Présentation	Dimensions (mm)			Poids (kg)		Nombre	Regroupe
	L	1	$\mathbf{h}^{(1)}$	Brut	Net	d'unités / palette	ments
Sacs 10 kg (palette houssée)	1200	800	1050	1020	990	99	11 couches de 9 sacs
Sacs 20 kg (palette houssée)	1200	830	1200	1031	1000	50	10 couches de 5 sacs
Sacs 25 kg (palette houssée)	1200	840	1050	1031	1000	40	8 couches de 5 sacs

Code conditionnement :

L(Lot) - V(Varangéville) - AA(Année) - QQQ(Quantième) -HH:mm(Heures:minutes) - XXX(N° de batch uniquement sur la sacherie) -DDM (mm/aa)

Recommandations: Pour préserver les caractéristiques initiales du sel, les palettes doivent être stockées dans un local propre, sec et tempéré. Bien brasser le contenu du sac avant l'emploi afin d'homogénéiser. Refermer le sac après usage.

SITE DE FABRICATION

Saline de Varangeville (F - 54110)

DDM

(Date de Durabilité Minimale)

2 ans (à partir de la date de fabrication)

Dans un souci constant de satisfaction de ses clients et d'amélioration de la qualité de ses produits, Salins est certifié ISO 9001 et FSSC 22000 pour le site de Varangeville.

Pour respecter les exigences d'hygiènes qu'impliquent les fabrications de produits alimentaires, les sites de fabrication du Groupe Salins sont engagés dans une démarche d'analyse de risque selon la méthode HACCP (Hazard Anaysis Critical Control Point).

DOMAINES D'UTILISATION

Sel nitrité sodique destiné uniquement à la fabrication de produits de charcuterie et de salaison.

SVP Négoce, ZAC du Clos Neuf, 16 rue Denis Papin, 14840 DEMOUVILLE

Tél: 02 31 26 16 64

- E-mail : contact@svpnegoce.com

NÉGOCE RCS de Caen : 822 624 805 TVA intracommunautaire : FR 39 822 624 805

N° de SIRET: 822 624 805 00039 Code APE: 4690Z